

UVSQ

LA REVUE



France 2030, moteur d'innovation

P. 12

L'ACTUALITÉ

Des partenariats de coopération avec l'Égypte

L'ENTRETIEN

Valérie Masson-Delmotte décrypte la COP30

LES COMPÉTENCES

Magistrature et barreau se préparent à l'université

LE PORTRAIT

Trois étudiants en mission humanitaire au Maroc

Sommaire



L'ACTUALITÉ

- 4 Des partenariats de coopération scientifique et universitaire avec l'Égypte



L'ENTRETIEN

- 8 Climat : Que retenir de la COP30 ? avec Valérie Masson-Delmotte, spécialiste du climat



LES CONNAISSANCES

- 11 La pollution plastique, un facteur majeur de la crise écologique
12 Dossier : France 2030 moteur de l'innovation



LES COMPÉTENCES

- 16 Magistrature et barreau se préparent à l'université
17 Un nouvel accès aux études de santé à l'UVSQ



LE ZOOM

- 18 La CVEC au service de l'amélioration des conditions de vie des étudiants et des étudiantes



LE PORTRAIT

- 19 Construction d'une école au Maroc : le projet humanitaire porteur de sens de trois étudiants



UVSQ **LA REVUE** n° 15 - Biannuel - Parution : avril 2026

Directeur de la publication : Loïc Josseran

Directrice de la rédaction : Myriam Denis-Ledru

Rédactrice en chef : Camille Jonville

Rédactrices : Eugénie Glaesener, Annelise Gounon-Pesquet, Camille Jonville, Eugénie Reynal de Saint Michel

Réalisation graphique : Pauline Doom

Impression : Imprimerie RAS. Tirage : 2000 exemplaires

Crédits photo et illustrations : Couverture : Unsplash - p.3 à 7 : UVSQ, Jean-Paul CARTA - p.8 à 10 : Académie des sciences-Mathieu Baumer, CGDD/SDES, 2025 - Bertrand Gaillet - p.11 : Unsplash - p.12 : France 2030 / UVSQ - p.13 : Freepik - p.14 : Senso Terra - p.15 : Unsplash - p.16 : Nicolas DUPREY/ CD 78 - p.17 : UVSQ - p.18 : UVSQ - p.19 : Lucie, Agash et Céline

Éditeur : UVSQ, 55 avenue de Paris 78000 Versailles - Direction de la communication

Contact : communication@uvsq.fr

Dépôt légal : avril 2026

ISSN 2823-2194

www.uvsq.fr



UVSQ



@uvsq_universite



UVSQ



uvsq_universite



UVSQ



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



Madame, Monsieur,

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec plaisir que je vous présente ce 15^e numéro d'UVSQ La Revue, dont le dossier est consacré à une ambition nationale majeure : le plan France 2030. À l'heure où notre pays, comme l'Union européenne, engage des transformations profondes pour notre souveraineté stratégique et notre réindustrialisation, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines s'affirme comme un acteur de cette dynamique, transformant les orientations de l'État en réalités scientifiques et pédagogiques concrètes.

Vous découvrirez dans ce numéro comment notre université se place en pointe dans de nombreux secteurs stratégiques illustrant notre nouvelle signature scientifique « Agir pour des mondes habitables » : en santé, avec le nouvel Institut Hospitalo-Universitaire (IHU) dédié au sepsis, dirigé par le Pr Djillali Annane, qui bénéficie d'un soutien massif de France 2030 pour diviser par deux la mortalité causée par ce fléau d'ici dix ans. Dans le spatial, à travers l'Académie Spatiale d'Île-de-France, à laquelle nous contribuons largement grâce à notre offre de formation allant du BUT au Doctorat et adossée à une recherche de niveau international. Pour le climat, via la participation de nos chercheuses et chercheurs à des programmes comme CLIMArTIC.

Cette dynamique repose sur un atout maître : notre capacité d'adaptation au service de l'excellence. Celle-ci s'illustre notamment par la création d'un nouveau double-diplôme unique en France, consacré à la préparation aux concours exigeants des carrières judiciaires, avec Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Qu'il s'agisse de la mobilisation de nos équipes de recherche face aux défis environnementaux ou de nos nouvelles coopérations internationales, comme par exemple avec l'Égypte, l'UVSQ cultive une agilité et une exigence qui confirment sa place dans l'Université Paris-Saclay.

Je vous invite à parcourir ces pages qui témoignent de notre vitalité et de notre engagement pour relever, ensemble, les défis de demain.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Professeur Loïc Josseran
Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Des partenariats de coopération scientifique et universitaire avec l'Égypte



Mohamed Diaa Zein El-Abedein, président de l'Université Ain Shams, Eric Azabou, vice-président des relations internationales et Loïc Jossier, président de l'UVSQ, lors des premières assises franco-égyptiennes du Caire.

L'UVSQ développe actuellement le projet de création d'une Faculté de Médecine francophone au Caire, avec l'Université égyptienne Ain Shams University. Cet ambitieux projet vise à construire en Égypte une formation médicale inspirée du modèle français, axée sur la pratique. Il répond à la demande égyptienne croissante de formations de qualité et vise à renforcer l'attractivité de l'enseignement local, notamment dans un contexte où de nombreux médecins égyptiens poursuivent leur carrière à l'international.

Les prémices de ce partenariat international ont eu lieu dès avril 2025, lors du déplacement en Égypte de Loïc Jossier, président de l'UVSQ, et d'Eric Azabou, vice-président en charge des relations internationales, dans le cadre des premières Assises franco-égyptiennes de coopération scientifique et universitaire qui se sont déroulées au Caire, au cours du déplacement du Président Macron.

À cette occasion les présidents de l'UVSQ et de l'Université Ain Shams, le Professeur Loïc Jossier et le Professeur Mohamed Diaa Zein El-Abedein, ont signé un MoU (Memorandum of Understanding) afin de développer une coopération entre les deux universités dans différents domaines de formation.

Des contacts et échanges ont également eu lieu avec l'Université française d'Égypte, ainsi qu'avec l'Université d'Alexandrie, en vue d'établir des partenariats de coopération stratégique entre l'UVSQ et ces institutions.

Les échanges se sont poursuivis lors de la visite d'une délégation égyptienne à Versailles puis de la Journée franco-égyptienne de la coopération scientifique et universitaire, organisée dans la continuité des Assises, le 5 février 2026 à CY Cergy Paris Université, sous le parrainage de la ministre française de la Francophonie et du ministre de l'Enseignement supérieur égyptien.



Journée franco-égyptienne de la coopération scientifique et universitaire, le 5 février 2026 à CY Cergy Paris Université

La journée a permis de réaffirmer l'intérêt de la collaboration universitaire pour le rayonnement de la diplomatie académique entre la France et l'Égypte, et plus largement de la francophonie scientifique. Elle a été marquée par la signature de l'annexe financière de l'accord du Consortium des universités françaises partenaires de l'Université Française d'Égypte. Ce consortium est coordonné par CY Cergy Paris Université et réunit actuellement sept établissements français dont l'UVSQ, CY Cergy Paris Université, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université Sorbonne Nouvelle, l'Université Gustave Eiffel, l'Université de Montpellier Paul-Valéry et le Cnam.



Visite d'une délégation de l'université égyptienne Ain Shams à l'UVSQ le 30 avril 2025



2026 : du fonctionnement à la gouvernance consciente

Le jeudi 8 janvier, la communauté universitaire de l'UVSQ était réunie sur le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines, en présence de nombreux représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Président. Dans son discours, « Du fonctionnement à la gouvernance consciente », le Président Loïc Josseran a souligné les avancées majeures de sa première année de mandat, du retour remarqué de l'UVSQ dans le classement de Shanghai à la finalisation d'une nouvelle offre de formation. Pour 2026, l'ambition est claire : « simplifier le quotidien via la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT), assumer notre responsabilité environnementale et renforcer notre place au sein de l'Université Paris-Saclay. »

Colloque éthique et soutenabilité des industries à l'IUT de Mantes

Les 25 et 26 septembre 2025, l'Institut universitaire de technologie de Mantes-en-Yvelines a accueilli un colloque d'envergure sur le thème de l'éthique et de la soutenabilité des industries à l'échelle des territoires. Organisé par le collectif académique « Mantes Recherche », cet événement réunissant universitaires, industriels et décideurs politiques a exploré des modèles de réindustrialisation responsable, en croisant le Droit, la Gestion et les Sciences de l'ingénieur. Cette initiative a permis de créer une synergie interdisciplinaire précieuse pour l'avenir industriel du Mantois.



Jean-Paul Carta, un industriel engagé à la tête de la Fondation UVSQ

Le conseil d'administration de la Fondation, réuni le 19 septembre 2025, a désigné Jean-Paul Carta pour présider la Fondation UVSQ, pour un mandat de trois ans, succédant ainsi à Franck Monnier, premier vice-président de l'UVSQ. Jean-Paul Carta, dirigeant de l'entreprise Carta-Rouxel, spécialisée en mécanique de précision, est un industriel yvelinois, profondément ancré et engagé dans l'écosystème du territoire de l'UVSQ.





Une soirée lecture exceptionnelle sur le thème des « FolieS »

Lecteurs et auteurs se sont réunis jeudi 21 février pour une soirée de partage et de rencontres autour des thèmes de la folie, de l'excentricité et de l'imagination. Les étudiants et étudiantes ont pu participer à un jeu littéraire animé par Patrice Carmouze ainsi qu'à une séance de dédicaces proposée par des auteurs de renom : Pascal Bruckner, Marc Trévidic, Delphine Minoui, Christine de Mazières, Chouf, Hoai Huong Nguyen, Liliane Roudière et Samuel Dock. Ils ont également assisté à la remise des prix du concours d'écriture sur le thème « Les FolieS ». Il s'agissait de la deuxième édition, organisée et animée avec brio par Nathalie Wolff, maîtresse de conférences et chargée de mission culture à l'UVSQ.

Trois étoiles au Label Bienvenue en France pour l'UVSQ !

L'UVSQ est fière d'annoncer l'obtention du niveau maximal du Label "Bienvenue en France" avec trois étoiles. Cette distinction, décernée par Campus France, vient couronner l'engagement continu de toute notre communauté universitaire pour offrir un accueil et un accompagnement de qualité à nos étudiantes, étudiants et chercheurs internationaux. Cette labellisation récompense notamment un accueil personnalisé, l'organisation des journées d'accueil festives et amicales, un programme de parrainage international (Buddy Programme), des ateliers linguistiques et de nombreux événements socioculturels.



JPO et salon de l'orientation : toujours un succès !

Les Journées portes ouvertes 2026 ont rassemblé plus de 7000 visiteurs, futurs étudiants, ainsi que leurs parents, les 7, 11 et 14 février. Sur les cinq campus de l'université, ils ont pu assister à des présentations, des visites guidées et échanger avec les étudiants et enseignants. Une occasion unique d'affiner ses choix d'orientation. L'UVSQ était également mobilisée en janvier, au vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines pour animer un stand et de nombreuses conférences lors du salon de l'Étudiant en



Une semaine festive pour célébrer les 20 ans de la BU

Véritable lieu de vie au cœur du campus, la bibliothèque universitaire de Saint-Quentin-en-Yvelines a ouvert ses portes en 2005. Du 1er au 5 décembre 2025, à l'occasion de ses 20 ans, les équipes de la BU ont proposé une série d'animations. Les étudiants ont ainsi eu l'occasion de la (re) découvrir à travers des expositions et des conférences, ainsi que des escape-games et enquêtes à visée pédagogique. Les six bibliothèques de l'UVSQ accueillent, tout au long de l'année, 750 000 visites (chercheurs, étudiants, étudiantes et visiteurs).

« Agir pour des mondes habitables », la nouvelle identité de la Recherche UVSQ

La politique de la Recherche de l'UVSQ se dote d'une nouvelle identité à travers une devise percutante « Agir pour des mondes habitables ». Fruit de l'analyse des travaux scientifiques menés dans les laboratoires de l'UVSQ, elle exprime toute la diversité des champs disciplinaires présents dans notre université. Elle donne un cap, en rappelant que la science est une activité profondément ancrée dans son époque et dans la société qui l'entoure.



Présentation de la nouvelle devise en vidéo.



Le projet CLIMPEAT lauréat d'un ERC Synergy Grants 2025

Ce projet, co-porté par Philippe Ciais, directeur de recherche CEA au laboratoire LSCE, étudie l'impact du changement climatique sur les tourbières nordiques. Celles-ci contiennent d'énormes quantités de carbone et d'azote qui, si elles étaient libérées, pourraient amplifier le réchauffement de la planète. Les chercheurs se sont vus attribuer pour ce projet une prestigieuse bourse Synergy Grant décernée par le Conseil européen de la recherche, représentant 12,5 millions d'euros sur six ans.



© Académie des sciences-Mathieu Baumer

Climat : Que retenir de la COP30 ?

Paléoclimatologue, Valérie Masson-Delmotte est directrice de recherche CEA au Laboratoire des Sciences du climat et de l'environnement (LSCE-UVSQ/CEA/CNRS). Experte en changement climatique, elle a été coprésidente, de 2015 à 2023, du groupe n°1 du GIEC, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat chargé d'établir les faits scientifiques sur les causes et les évolutions du changement climatique. La chercheuse livre son analyse suite à la COP30 qui s'est déroulée au Brésil du 10 au 21 novembre 2025.

Comment s'est déroulée cette COP 30 ?

« La COP 30 s'est tenue dans un contexte géopolitique très difficile avec l'absence des États-Unis qui ont par ailleurs annoncé leur sortie de l'Accord de Paris. L'enjeu était de conserver un cadre de multilatéralisme climatique. Avec mon regard de scientifique, je peux souligner qu'il y a eu très peu d'avancées. Une des difficultés a été que seule une petite partie des pays du monde avait rendu dans les temps les contributions déterminées nationalement. »

Quelles sont les perspectives de la COP30 ?

« Si on se base sur les contributions qui ont été formulées par 60 pays avant la COP, et si celles-ci sont tenues, cela permettrait d'acter une baisse nette des émissions mondiales de gaz à effets de serre entre 2025 et 2035. Mais c'est sur la base d'informations parcellaires qui n'intègrent pas les contributions de l'Union européenne, ni celles de l'Inde ou de la Chine qui n'avaient pas été livrées lorsque la COP a commencé. Ce que l'on peut donc noter, c'est qu'il n'y a pas eu de réactualisation du bilan mondial, c'est-à-dire où nous place l'effort collectif, par rapport à ce que les pays eux-mêmes ont défini comme objectifs en 2015 à

Paris : limiter le réchauffement largement sous +2 degrés. Sachant que le réchauffement de +1,5 degré va être très vite atteint, on voit bien la difficulté par rapport à l'ambition de l'Accord de Paris. »

La COP30 a-t-elle été à la hauteur des attentes de la France ?

« La mention de la sortie des énergies fossiles était très attendue. Malheureusement cela n'a pas été le cas. Dans le cadre des négociations internationales sur le climat, la Russie et l'Arabie Saoudite ont été extrêmement actives pour freiner. Toutefois, le Brésil a proposé, indépendamment des accords, une feuille de route consacrée à la sortie des énergies fossiles et à la préservation de la forêt. »

Quels sont les enjeux autour des questions de l'adaptation au changement climatique ?

« On voit bien que les enjeux montent en puissance. Au départ, la plupart des financements climat allaient plutôt vers les technologies propres pour décarboner et donc étaient très insuffisants par rapport aux besoins d'adaptation.

Une des avancées, c'est d'arriver à définir un ensemble d'indicateurs auxquels chaque pays doit contribuer, dans les efforts d'adaptation et le suivi de leur mise en œuvre. Après des désaccords entre pays, il y a eu un accord sur une cinquantaine d'indicateurs seulement par rapport aux cents qui étaient pressentis sur tous les aspects : ceux liés aux aléas, aux vulnérabilités, ceux liés à l'eau, l'assainissement ou à la santé, ou bien encore les aspects liés aux écosystèmes et au patrimoine, qui sont exposés aux conséquences du changement climatique. De nombreux aspects se sont avérés manquants au final. »

Quelles initiatives vous ont marquée lors de la COP30 ?

« Parmi les initiatives intéressantes lors de cette COP30, l'une porte sur l'intégrité de l'information par rapport au changement climatique. La désinformation et ses relais visent à affaiblir la compréhension des enjeux climatiques ou des leviers d'action pour y faire face. Une déclaration préparée par la présidence brésilienne, dans le cadre de l'Unesco, donc endossée par la France, a été énoncée. Cette réflexion pour limiter les sources de la désinformation climatique n'est pas complètement aboutie sur la manière d'agir, mais me tient à cœur en tant que chercheuse en sciences du climat, attachée à l'interface science et société.

Une deuxième initiative porte sur la volonté de la présidence brésilienne de proposer de nouvelles mesures pour la préservation des forêts.

En marge de la COP30, le Brésil a essayé de monter un nouveau mécanisme de fonds financier, que ce soit avec des fonds publics ou des fonds privés. Au niveau mondial, environ 10% des émissions de CO₂ sont liés à la déforestation. Cela représente également des enjeux très importants pour la biodiversité eu égard à la valeur particulière des forêts primaires, mais aussi pour les peuples autochtones qui vivent et dépendent de ces écosystèmes. Leur volonté de préserver ces écosystèmes se heurte à des pressions agro-industrielles multiples. »

Quelles avancées souhaiteriez-vous souligner ?

« Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que les enjeux climat sont des enjeux de santé publique puisqu'un climat qui change, ce sont des problèmes en approvisionnement et qualité de l'eau, des enjeux par rapport à la chaleur. Une politique climatique bien pensée, c'est aussi une politique de santé publique. »

« Deux points ont été des avancées de la COP30. Le premier, c'est la déclaration autour de la dimension de genre. Cette réflexion se faisait en filigrane depuis plusieurs années, à travers par exemple les vulnérabilités spécifiques de genre et l'importance de prendre en

compte cette dimension dans les indicateurs de suivi, dans la manière d'y répondre. Par exemple, les femmes âgées ou enceintes sont disproportionnellement vulnérables à la chaleur.

En outre, la vulnérabilité sociale s'illustre par le rôle important des femmes dans la production agricole, mais sans titre de propriété foncière, en Afrique particulièrement. Cette formalisation de la prise en compte de cette dimension a été faite suite à un ensemble de travaux antérieurs et notamment dans les rapports du GIEC de 2022.

Le deuxième, à la demande de la société civile, c'est l'élaboration d'une feuille de route autour des questions de transition juste. Cela signifie tenir compte des vulnérabilités associées à la réduction des émissions des gaz à effet de serre. La mise en place de politiques doit tenir compte de la précarité énergétique, des modes de vie contraints ou des enjeux des inégalités sociales. C'est par ce biais que le sujet de la sortie des énergies fossiles est entré dans le cadre de décision de la COP30. Dans ce contexte difficile, la COP30 a réussi à maintenir un mécanisme de multilatéralisme climat, mais les avancées ont été minimes. »

Quel rôle le citoyen français peut-il jouer pour freiner les émissions de gaz à effet de serre ?

« Sortir des énergies fossiles constitue un véritable enjeu stratégique pour l'Europe, à la fois d'autonomie, de souveraineté, d'indépendance, afin de sortir de la forte dépendance au gaz et au pétrole russes que l'on a pu avoir et de cette même dépendance au gaz et au pétrole américains que l'on a aujourd'hui. »

« Outre les enjeux au niveau mondial ainsi que les politiques publiques européennes et françaises, il y a le rôle des collectivités territoriales : les régions jouent un rôle de chef de file de l'action pour le climat ; les agglomérations proposent leurs plans Climat-Air-Energie territoriaux. Et puis, il y a le rôle que peuvent avoir les entreprises ou les citoyens. Ce que l'on peut noter, c'est que la part des choix individuels représente 20 à 25% du potentiel de réduction des émissions des gaz à effet de serre. »

Comment le citoyen peut-il être accompagné dans sa démarche ?

« On a besoin d'actions structurantes telles que l'évolution des systèmes énergétiques, l'évolution de la fiscalité, de l'aménagement du territoire, des politiques publiques d'efficacité et de sobriété, de faire évoluer les services publics et leur décarbonation. Des modes de vie et des styles de vie différents peuvent conduire à des empreintes carbone similaires. Quand on regarde ce qui constitue l'empreinte carbone individuelle en France, ce qui pèse le plus ce sont les transports. Viennent ensuite les choix alimentaires, puis souvent la consommation courante, la maison, les services publics. C'est en moyenne de l'ordre de 8 tonnes par personne et par an. C'est supérieur à la moyenne mondiale, car les importations mondiales s'ajoutent aux émissions en France.

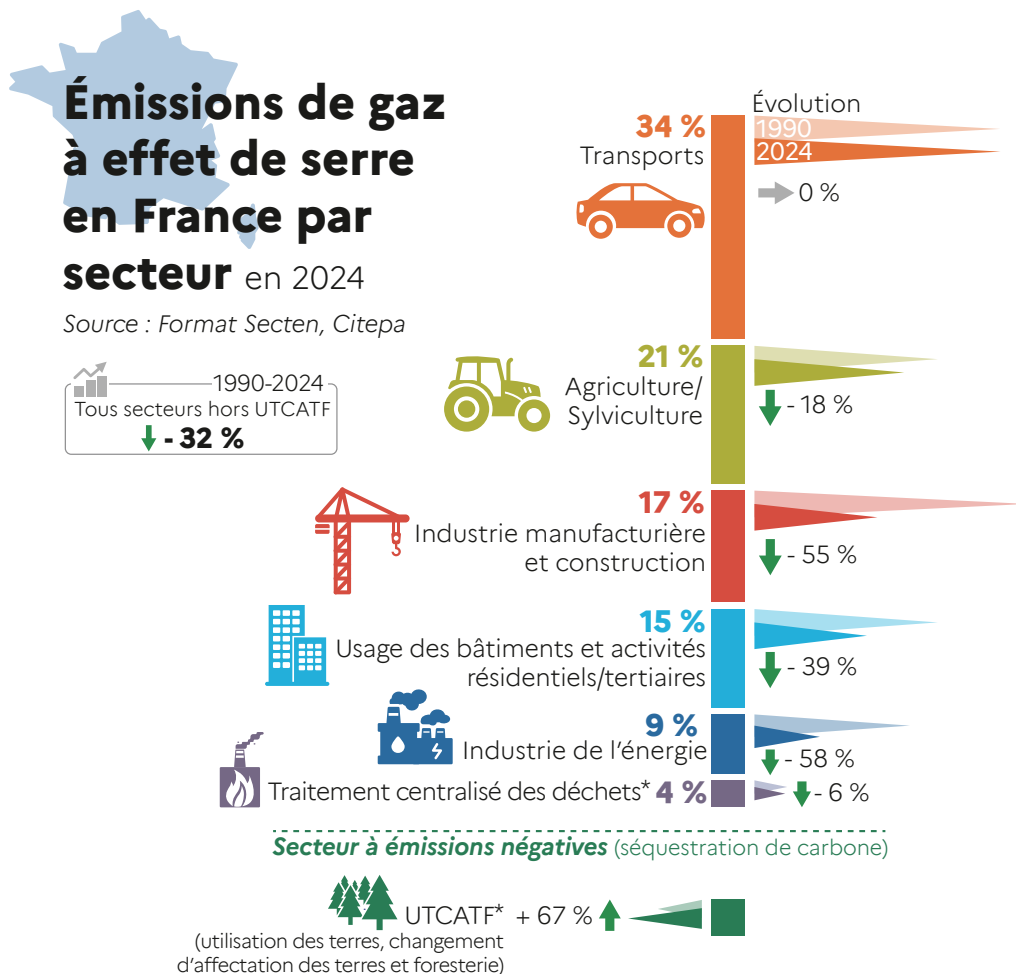
Il y a certes des choix individuels, mais surtout des politiques publiques qui peuvent rendre accessibles des transformations de pratiques et des leviers d'action pour décarboner ces pratiques. Le fait de cibler des aides publiques comme MaPrimeRénov sur des rénovations d'ampleur et pour des ménages très modestes, ou rendre accessibles les véhicules électriques, revêt son importance.

Quels conseils « climat » donneriez-vous au citoyen lambda pour réduire les postes principaux d'émissions de gaz à effet de serre ?

« En premier lieu, il faut décarboner la mobilité : remplir les voitures, circuler à pied, à vélo quand on peut (et c'est bon pour la santé !), prendre les transports en commun, et puis éviter les voyages en avion qui ont une empreinte carbone très forte par rapport au plaisir des vacances qu'on peut avoir en faisant d'autres choix. Le deuxième levier d'action est sur l'alimentation. Ce qui pèse le plus en empreinte carbone, c'est tout ce qui est protéines animales, et notamment tous les produits issus des ruminants qui émettent beaucoup de méthane, mais aussi la consommation de boissons en bouteille, par le poids du transport qui y est associé. Des pratiques alimentaires qui valorisent des fruits et légumes de saison, des protéines végétales, des fibres, des céréales complètes, des légumineuses, c'est ce qui est meilleur pour la santé et c'est ce qui réduit aussi l'empreinte environnementale. »



Retrouvez l'intégralité de l'interview en vidéo.



* Les valeurs 2023 sont utilisées pour 2024.

La pollution plastique, un facteur majeur de la crise écologique



À l'échelle mondiale, entre 24 et 95 millions de tonnes de plastique sont rejetés chaque année dans les écosystèmes terrestres et aquatiques, affectant gravement la biodiversité, déjà fragilisée par une sixième extinction de masse. Suite à la COP 30, Mateo Cordier, enseignant-chercheur en économie de l'écologie au CEARC (Cultures, Environnements, Arctique, Représentations, Climat), revient sur cet aspect non négligeable de la pollution.

Sans conteste, la production de plastique aggrave la crise écologique et climatique actuelle. Outre les atteintes à la biodiversité, ces atteintes ont également des conséquences directes pour la santé humaine. « La consommation de poissons et fruits de mer s'accompagne désormais de l'ingestion de particules de plastique, aujourd'hui détectées dans le corps humain », explique Mateo Cordier. « Leur présence est associée à un nombre croissant de pathologies, parmi lesquelles des troubles hormonaux, des cancers, l'infertilité masculine, l'obésité ou l'endométriose. Par ailleurs, la production et la consommation de plastiques contribuent fortement au changement climatique. En 2019, l'industrie plastique représentait environ 5,3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Sans changements profonds, ces émissions pourraient doubler, voire tripler d'ici 2050. Or, pour rester compatible avec l'objectif de limitation du réchauffement à +1,5 °C, la demande mondiale de plastiques devrait dès maintenant diminuer de 3 % par an (et ce chaque année jusqu'en 2050), alors qu'elle augmente aujourd'hui de 4 % par an », souligne le chercheur.

Vers une souhaitable réorientation des investissements

L'Assemblée nationale française a voté, le 19 novembre 2025, la suppression de l'article proposant la taxe plastique, visant à réduire les emballages inutiles et à encourager le recyclage. « La suppression de cette taxe constitue un signal politique préoccupant. Elle illustre l'influence persistante des lobbys industriels dans l'élaboration des politiques publiques, au détriment des alertes portées par la communauté scientifique et les associations environnementales.

D'autres leviers existent toutefois pour réduire la pollution à la source. Le développement du réemploi, notamment via des systèmes de consigne pour les bouteilles en verre, apparaît comme une alternative crédible aux plastiques à usage unique. Des expérimentations sont actuellement menées dans quatre régions françaises en vue d'une généralisation », relève l'économiste. « Des orientations complémentaires pourraient inclure la suppression des subventions publiques à l'industrie pétrochimique, dont dépend 99 % de la production plastique, ainsi que la réorientation des investissements vers une sortie progressive des plastiques non essentiels. Un débat législatif sur l'interdiction progressive des plastiques jugés non essentiels pourrait même être engagé », suggère Matéo Cordier.

La difficile transition vers une économie bas-carbone

« La COP30 de 2025 a mis en évidence le poids considérable de l'industrie des énergies fossiles dans les négociations climatiques. Plus de 1 600 lobbyistes de ce secteur étaient présents, un nombre supérieur à celui de presque toutes les délégations nationales. Plusieurs ont eu accès aux espaces officiels de négociation, tandis que la majorité des acteurs de la société civile, dont les scientifiques, restaient en marge des discussions », indique-t-il. « Cette situation révèle un déséquilibre persistant : l'accès aux lieux de décision demeure largement conditionné par la capacité financière et l'influence économique. Dans ce contexte, l'émergence d'une transition crédible vers une économie bas-carbone apparaît extrêmement difficile », conclut le chercheur.



Retrouvez
l'intégralité de
l'article ici.



France 2030, moteur de l'innovation

Lancé en 2021 pour répondre aux grands enjeux de notre siècle, le plan France 2030 est une stratégie d'investissement massive de 54 milliards d'euros. Son ambition ? Rattraper le retard industriel français, investir dans les technologies de rupture et soutenir la transition écologique.

France 2030 fonctionne via des appels à projets et des appels à manifestation d'intérêt lancés par le Secrétariat Général pour l'Investissement. Ces mécanismes permettent de sélectionner et de financer des projets structurants dans dix objectifs clés, allant de l'énergie décarbonée à la santé ou encore au spatial. France 2030 s'inscrit dans la continuité des trois précédents Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA), débutés en 2010 mais avec une ambition inédite en matière d'innovation et de transition écologique.

Afin de se donner toutes ses chances, le plan mise sur une forte coordination entre État, entreprises et universités. Pour ces dernières, ce programme est une opportunité : financements, modernisation des infrastructures, et renforcement des partenariats entre les entreprises et les laboratoires. En retour, les établissements d'enseignement supérieur français contribuent à former les talents de demain, à accélérer les innovations et à ancrer les projets de France 2030 dans les territoires.

« Au sein des établissements de recherche, plus de 2000 projets s'inscrivent déjà dans cette dynamique. »

De la santé à l'espace, en passant par l'observation du climat, ce plan dessine les contours de notre souveraineté future. Au sein des établissements de recherche, plus de 2000 projets s'inscrivent déjà dans cette dynamique. L'UVSQ est impliquée dans plusieurs dizaines d'entre eux.

Ce dossier vous propose de découvrir trois initiatives majeures soutenues par France 2030 où l'UVSQ, forte d'une recherche performante adossée à une offre de formation ancrée dans les besoins de son territoire, joue un rôle clé : l'Académie Spatiale d'Île-de-France vise la formation de 7 600 talents qui soutiendront la nouvelle ambition spatiale française ; l'IHU Sepsis s'est mis en ordre de marche dans la lutte contre un fléau médical majeur ; CLIMArctic décrypte les bouleversements de l'Arctique et anticipe leurs impacts sur nos sociétés.

Avec l'IHU Sepsis, la France en tête de la lutte mondiale contre le sepsis

Dans le cadre du plan « Innovation Santé 2030 », le volet santé de France 2030, le président de la République annonçait, en 2023, le financement de douze nouveaux instituts hospitalo-universitaires. Celui dirigé par Djillali Annane, professeur à l'UVSQ, membre de l'équipe de recherche Sepsis du laboratoire 2I* et chef du service de réanimation à l'hôpital Raymond-Poincaré (AP-HP) s'attaque à un fléau responsable de 11 millions de morts par an dans le monde : le sepsis.

Souvent confondu avec la simple septicémie, le sepsis est une réponse inflammatoire dérégulée de l'organisme face à une infection bactérienne, virale ou fongique. C'est une urgence vitale au même titre qu'un AVC ou un infarctus. En France, il provoque 80 000 décès chaque année, soit un mort toutes les sept minutes.

« Le sepsis est une maladie gravissime. C'est une réponse anormale de notre organisme : l'inflammation est soit excessive et détruit les organes, soit insuffisante et paralyse le système immunitaire », explique le Professeur Djillali Annane, qui fut le premier, en 2002, à apporter un espoir de guérison avec l'utilisation de doses modérées de corticoïdes.

Lauréat du plan France 2030, l'IHU a reçu une dotation initiale de 40 millions d'euros, avec une perspective de 150 millions à terme. Basé sur le cluster Paris-Saclay, ce centre unique au monde réunit 275 chercheurs et 94 cliniciens. Il fédère les forces de l'UVSQ, de l'Université Paris-Saclay, de l'Inserm, du CEA et de partenaires industriels majeurs.

Son objectif est clair : réduire de moitié la mortalité et les séquelles d'ici dix ans. Un défi immense, alors qu'aucun nouveau traitement spécifique n'a été commercialisé depuis deux décennies.

À travers son laboratoire Infection & Inflammation, les équipes de l'université étudient comment le système nerveux et hormonal interagit avec l'infection. Djillali Annane apporte lui, une vision transversale, liant la recherche fondamentale au lit du patient. Pour transformer le pronostic de la maladie, il mise sur les technologies de rupture : « Nous allons notamment développer un jumeau numérique spécifique du sepsis pour anticiper précisément la réponse de chaque individu aux différents traitements et lancer une cohorte unique au monde de patients suivis sur dix ans. »

En plaçant la France au premier rang mondial de la lutte contre le sepsis, l'IHU travaille à des solutions concrètes : nouveaux diagnostics, vaccins et thérapies personnalisées pour se donner les moyens de réduire durablement cette pathologie encore trop méconnue.

**« La recherche contre le sepsis manque considérablement de moyens. L'Institut va enfin nous permettre de progresser »,
Pr. Djillali Annane.**



© Freepik

*Infection et Inflammation (2I - UMR 1173 (INSERM/UVSQ))

L'Académie Spatiale d'Île-de-France : un propulseur vers la souveraineté spatiale française

« Prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale » peut-on lire comme objectif n°9 du plan France 2030. C'est par cette ambition claire que l'État a placé le secteur spatial au cœur de sa stratégie de réindustrialisation et de souveraineté. Pour répondre à ce défi, l'Académie Spatiale d'Île-de-France*, dont la coordination est effectuée à l'UVSQ depuis sa création en 2024, transforme cette ambition politique en une offre de formation innovante.

C'est pour répondre au besoin vital des entreprises en personnels qualifiés qu'a émergé le projet d'Académie Spatiale, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » (CMA) de France 2030. Dirigée par Philippe Keckhut, géophysicien à l'UVSQ, l'Académie a pour rôle de consolider et d'améliorer l'offre et la qualité des formations spatiales en Île-de-France, mais aussi de créer un réseau d'employeurs, d'étudiants et de formateurs autour de trois thématiques d'intérêt stratégique et économique majeur que sont la gestion des plateformes spatiales et de leurs débris, le développement d'outils d'observation et de gestion des données, ou encore l'électronique embarquée, ainsi que la conception de lanceurs.

Et l'enjeu est de taille : le secteur spatial ne cherche plus seulement des profils classiques d'ingénieurs. Il a besoin d'experts en IA, en cybersécurité, en droit ou même en médecine aérospatiale. Pour Philippe Keckhut, le constat est clair : « Le secteur spatial propose désormais des carrières extrêmement variées et stimulantes, accessibles à tous les profils. Mettre en lumière ces parcours et soutenir les acteurs de la formation, c'est précisément la mission de l'Académie Spatiale d'Île-de-France. »

Grâce à une dotation de 21 millions d'euros attribuée par France 2030, l'Académie cherche à couvrir tout le spectre des besoins, du CAP/BEP au doctorat. L'accent est mis notamment sur les Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) pour former les techniciens et cadres intermédiaires dont l'industrie manque cruellement.

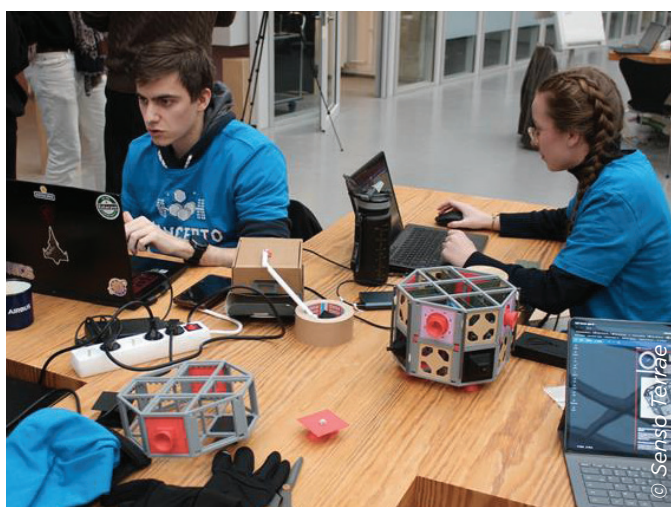
Des certifications « spatiales » sont proposées à des professionnels qui souhaiteraient décliner leurs compétences pour le domaine du spatial. De nouveaux masters spécialisés sont créés, couvrant des domaines tels que l'entrepreneuriat, la géopolitique, le commercial du spatial, ou encore un master dédié aux systèmes satellitaires. En parallèle, l'Académie investit dans l'innovation pédagogique avec des plateaux pédagogiques mutualisés : de la réalité virtuelle aux bancs d'essais pour drones.

L'Académie vise à sensibiliser 500 000 lycéens et lycéennes et à former plus de 7 600 étudiants et étudiantes, autant de petits pas vers la souveraineté spatiale française.

L'UVSQ propose un cursus complet dédié aux métiers du spatial, allant du BUT au doctorat. Cette offre s'appuie sur des laboratoires de recherche de niveau international, tels que le LATMOS, unique laboratoire français à travailler avec la NASA, et s'intègre dans l'écosystème de l'Université Paris-Saclay.

L'IUT de Mantes-en-Yvelines, par exemple, propose un BUT « Génie Industriel et Maintenance » avec une spécialisation en mécatronique spatiale. Tandis que l'école d'ingénieurs ISTY délivre des diplômes en informatique, systèmes embarqués et mécatronique.

Dispensé au sein de l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, le Master 2 « Newspace » forme à la conception de satellites ; il est encadré par la Graduate School "Géosciences, climat, environnement, planètes" de l'Université Paris-Saclay et bénéficie de collaborations avec des organismes tels que le CNRS, le CEA et l'ONERA.



CONCEPTO, un serious game immersif imaginé par l'Académie Spatiale d'Île-de-France.

*Elle réunit l'UVSQ, l'Université Paris-Saclay, l'UPEC, Sorbonne Université, l'Institut Polytechnique de Paris, l'Université Paris-Cité, PSL Université et l'ONERA.



CLIMArcTIC : décrypter l'Arctique, protéger ses populations

Dans le cadre du plan France 2030, le gouvernement a lancé le Programme Prioritaire de Recherche (PPR) « Océan et Climat ». Parmi les initiatives phares, le projet CLIMArcTIC aborde l'une des zones les plus critiques du globe : l'Arctique. Si cette région est souvent comparée au « canari dans la mine » pour sa sensibilité au réchauffement, le projet CLIMArcTIC va plus loin en analysant les impacts localisés et socio-économiques de ces bouleversements.

Le constat est sans appel : les températures en Arctique augmentent jusqu'à quatre fois plus vite que sur le reste de la planète. En trois décennies, la moitié de la banquise a disparu. Pourtant, derrière ce constat global se cachent des disparités régionales frappantes : alors que certaines zones se réchauffent, d'autres se refroidissent, et les écosystèmes réagissent de manière non uniforme.

C'est pour affiner cette vision que le projet CLIMArcTIC*, doté d'un financement France 2030 de 2,5 millions d'euros, a été lancé. Porté par Camille Lique, chercheuse à l'Ifremer, ce consortium interdisciplinaire réunit 45 scientifiques issus de 17 organismes de recherche (océanographie, biogéochimie, sciences politiques, anthropologie, etc.). Côté UVSQ, ce sont Jean-Paul Vanderlinden, Professeur de sciences économiques, Charlotte Da Cunha, maîtresse de conférences en aménagement du territoire et Jeanne Gherardi, maîtresse de conférences en science du climat, tous trois membres du laboratoire CEARC**, qui apportent leurs contributions au projet en déployant des travaux d'enquête sur deux terrains : le nord de la Norvège et le Groenland.

Leur rôle est de faire le pont entre les données physiques et la réalité humaine : « nous travaillons principalement sur l'impact de ces changements sur les communautés

locales : comment les populations autochtones s'adaptent-elles à la transformation de leur environnement naturel ? Mais aussi, quelles sont les conséquences du dégel sur le développement industriel et géopolitique de la zone ? Comprendre l'impact régionalisé est crucial, car les réponses des sociétés humaines ne sont pas les mêmes selon que l'on se trouve au Groenland, au nord de la Norvège ou sur les côtes sibériennes », expliquent les chercheurs.

CLIMArctic guette également les phénomènes de rétroaction globale qui cherchent à définir comment les changements régionaux en Arctique pourraient déclencher des basculements climatiques à l'échelle mondiale. Car les quatre millions d'habitants du cercle polaire risquent de voir leur vie transformée par de nouvelles activités économiques (tourisme, transport maritime, extraction de ressources), elles-mêmes favorisant le réchauffement de la planète. Une boule de neige dont les chercheurs aimeraient bien arrêter la course folle, en tentant de mieux la comprendre.

Le financement France 2030 a déjà permis de financer des séjours sur le terrain, une bourse postdoctorale de deux ans et une thèse de doctorat.

* CLIMArcTIC : From regional to global impacts of climate change in the Arctic

** CEARC : Cultures, Environnements, Arctique, Représentations, Climat (Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines)



Magistrature et barreau se préparent à l'université

Derrière la réussite de nos étudiants et étudiantes au concours prestigieux de la magistrature ou à l'examen d'entrée au barreau, se cachent des accompagnements spécifiques et exigeants qui forgent également des caractères et affinent des vocations.

Depuis de nombreuses années, la Faculté de Droit et de Science politique de l'UVSQ forme ses étudiants et ses étudiantes au concours exigeant de l'accès à la magistrature et à l'examen, non moins ardu, du barreau. Ses formations évoluent avec leur temps et le succès des promotions ne se dément pas.

Carrières judiciaires : un nouveau double diplôme unique en France

À l'UVSQ, la préparation aux carrières judiciaires prend un nouveau tournant à la rentrée 2026. Dès la rentrée prochaine, l'actuel M2 Carrières Judiciaires évoluera en un Double Diplôme Master Droit - parcours concours justice et sécurité, en partenariat avec Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Ce cursus permet principalement de préparer les concours prestigieux de l'École Nationale de la Magistrature (ENM) mais aussi de la Police (officiers, commissaires) tout en garantissant un double-diplôme de l'IEP (institut d'études politiques) et de l'UVSQ. Cette stratégie permet de rassurer les étudiants en combinant une prépa-concours et deux diplômes à la clef.

Pour le professeur Anne-Valérie Le Fur, responsable du master, « Science Po n'est pas inatteignable et les frais de scolarités peuvent être allégés grâce à des bourses », affirme-t-elle, soulignant que la force de ce parcours réside dans son engagement social via le label « Prépa Talents », qui offre aux étudiants boursiers un soutien financier.

Si la sélection est rigoureuse — s'appuyant sur le dossier, la parfaite maîtrise du français ou encore l'engagement extra-académique des étudiants — elle reste ouverte à des profils variés venant de licences de Droit, d'Histoire ou encore de Sciences politiques et sociales. Le professeur Le Fur

insiste sur l'importance de l'humain dans cette « formation originale, unique, mais aussi très exigeante » : le rythme est celui d'une prépa, mais l'esprit y est collectif. « Nous avons remarqué que les années où règne le meilleur esprit de groupe, sont les années où nous avons les meilleurs résultats ! » (la promotion 2025 du M2 Carrières judiciaires a compté 11 admis sur 14 admissibles), conclut-elle, rappelant que la solidarité, au même titre que l'excellence, est une clé de la performance à ces concours de haut niveau.

L'IEJ, un modèle d'excellence pour devenir avocat

Avec 286 inscrits en 2025 et un succès notable (57 admis à l'examen), l'Institut d'études judiciaires de l'UVSQ se distingue autant par ses excellents résultats à l'examen d'avocat que par sa souplesse et son adaptabilité voulues par ses deux directrices, les professeurs Nadège Reboul-Maupin et Clara Bernard-Xémard. Aucune prépa privée n'est indispensable : l'accompagnement universitaire se veut à la fois suffisant et inclusif. L'IEJ accueille aussi bien des étudiants de M1 que des profils en formation continue souvent issus de parcours ressources humaines ou de l'administration.

Si le prestige de l'avocature attire toujours, les deux directrices de l'IEJ tiennent à exposer sans détour les réalités du métier. Entre l'impact croissant de l'IA sur les stages et la charge de travail colossale, l'équipe pédagogique — composée de professeurs, d'avocats et de magistrats formés pour la plupart à l'UVSQ — mise sur la transparence.

Le point fort de l'institut yvelinois reste son climat familial. « Dans notre IEJ, les étudiants découvrent la solidarité car il s'agit d'un examen et non d'un concours. Ils ne sont pas en compétition », précise Clara Bernard-Xémard.

« Le rythme est celui d'une prépa, mais l'esprit y est collectif. »

Un nouvel accès aux études de santé à l'UVSQ

Depuis 2020, la France a engagé une réforme profonde de l'accès aux études de santé. En supprimant la PACES au profit des parcours PASS et LAS, la volonté politique souhaitait diversifier les profils des futurs médecins et mettre fin au gâchis humain d'une sélection couperet. Le système s'est avéré dans les faits trop complexe, laissant de nombreux étudiants dans l'incertitude.

Face à ce constat national, et portée par une ambition de lisibilité et d'équité, l'UFR Simone Veil - Santé de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines a décidé l'abandon du PASS dès la rentrée 2026, pour un modèle de LAS simplifié et plus sécurisant.

En réflexion depuis deux ans, cette refonte vise à offrir une architecture plus lisible, équitable et sécurisante pour les futurs bacheliers. La motivation principale de cette refonte est le taux d'abandon en première année. Comme le souligne Aurélie Avril, vice-présidente de l'UVSQ en charge de la vie universitaire et porteuse du projet : « 50 % des étudiants qui suivaient un PASS arrêtaient au bout d'un an et se perdaient dans la nature. »

Désormais, l'université mise sur la réussite à long terme. En cas d'échec aux examens très sélectifs d'accès aux filières MMOP (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie), les étudiants ne se retrouveront plus sans solution. « Ils ne seront pas dans l'échec, ils auront une poursuite d'études. L'idée, c'est qu'on n'ait pas ou peu d'étudiants sur le carreau », appuie Aurélie Avril.

Une nouvelle organisation autour de deux pôles

L'offre de formation s'articule désormais autour de parcours en trois ans permettant de postuler aux différentes filières de santé tout en garantissant l'obtention d'un diplôme national de Licence.

Pour l'accès aux filières MMOP, cela sera possible via trois Licences Accès Santé (LAS) distinctes. La première voie, la LAS SPS - STS (Sciences pour la Santé, parcours Sciences & Technologie pour la Santé) est la

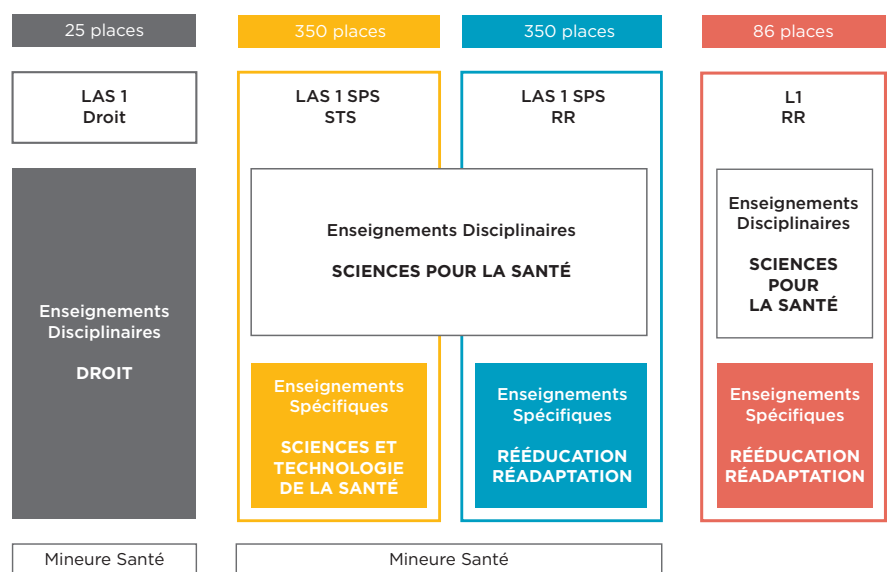
grande nouveauté de la refonte. Ce parcours propose un programme associant un socle solide en sciences de la santé, des enseignements en sciences et technologies, et une mineure santé indispensable pour candidater en MMOP. Deuxième voie : une LAS SPS - RR (Sciences pour la Santé, parcours Rééducation & Réadaptation) permettra également de rejoindre les filières MMOP. Enfin une LAS Droit avec mineure Santé sera proposée (licence disciplinaire de Droit).

Pour l'accès à la filière Kinésithérapie, deux voies principales sont désormais identifiées : La Licence Rééducation & Réadaptation (L1RR) et la LAS SPS - RR citée plus haut.

Autre changement notable, l'intégralité des cours, sur les trois années de licence, sera désormais dispensée physiquement dans les locaux de l'UFR Simone Veil - Santé, favorisant ainsi une meilleure cohésion des promotions et un suivi de proximité.

Pour ceux qui ne rejoindront pas les filières médicales ou paramédicales, ces nouvelles licences permettront d'intégrer des masters ou des écoles d'ingénieurs du secteur de la santé. L'ambition, portée par la Doyenne de l'UFR Simone Veil - Santé, la professeure Marie Essig, est de « former les professionnels qui feront vivre le monde de la santé de demain, qu'ils soient soignants, chercheurs ou ingénieurs. »

Les Licences Accès Santé : LAS et RR



La CVEC au service de l'amélioration des conditions de vie étudiante

La Contribution de vie étudiante et de campus, CVEC, est une contribution annuelle, versée lors de l'inscription, entièrement dédiée à la vie des étudiants et des étudiantes. Elle a été instaurée par la Loi « Plan étudiants » n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.

D'un montant de 105 € en 2025-2026, la CVEC est acquittée par tout étudiant inscrit en formation initiale (licence, master, doctorat, etc.) dans un établissement d'enseignement supérieur français, sauf les étudiants boursiers.

La CVEC permet de financer plusieurs types d'actions en lien avec l'accueil, la santé, le sport, la culture, l'accompagnement social, le soutien aux associations et aux initiatives étudiantes etc. dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des étudiants sur les campus. En 2026, l'UVSQ devrait percevoir 1 330 000 euros.

« C'est une opportunité unique d'écouter les idées des étudiants pour améliorer leur vie quotidienne sur les campus », explique Loïc Josseran, président de l'UVSQ. Il souligne que « grâce à la coordination d'un chargé de projets CVEC, Adrien Lafage, et à l'implication des services, l'université a pu concrétiser d'importants chantiers. Parmi eux figurent le réaménagement de l'espace de vie étudiante du campus de Versailles, la construction sur différents campus de structures sportives (piste d'athlétisme, terrain synthétique, city stades, mur d'escalade). Par ailleurs, des professionnels ont pu être recrutés pour accompagner les étudiants : une conseillère en économie sociale et familiale, une écoutante de la cellule VDHAS (violences, discriminations, harcèlements, harcèlements sexuels), des psychologues, une diététicienne, une sophrologue, une chargée d'accompagnement des étudiants internationaux à la rentrée. »

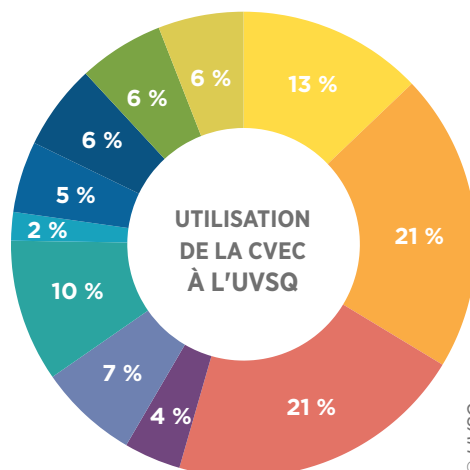
En 2025, l'UVSQ a alloué une enveloppe de près de 1,5 million d'euros aux projets suivants :

Engagements définis nationalement

- Initiatives étudiantes
- Social
- Accueil et Vie de campus
- Culture
- Sport
- Santé

Engagements définis par l'UVSQ

- Développement durable et transition écologique
- Citoyenneté et engagement
- Égalité femmes-hommes
- Handicap
- Transversal



D'autres projets sont en cours de réalisation pour l'année 2026, ou en concrétisation, comme l'aménagement de la mezzanine du bâtiment d'Alembert (campus de Saint-Quentin-en-Yvelines) en espace de détente, dès le printemps, avec l'installation de micro-ondes, de tables hautes et de banquettes.

Pour Nathan de Lataulade, vice-président étudiant de l'UVSQ, l'implication des étudiants dans l'utilisation des fonds CVEC est primordiale : « Chaque projet fait l'objet d'une consultation étudiante au préalable. L'université a également lancé il y a trois ans, un budget participatif doté d'une enveloppe de 50 000 €. Il permet aux étudiants de proposer leurs bonnes idées. Les projets déposés sont soumis au vote de tous les étudiants et les plus populaires sont réalisés au cours de l'année universitaire suivante. » C'est ainsi qu'une salle des artistes a ouvert à la Maison de l'Étudiant, que les horaires de la bibliothèque universitaire de Saint-Quentin-en-Yvelines ont été étendus en période de partiels, que des micro-ondes et des espaces réservés aux jeux de société ont été ajoutés sur les campus, ou encore, qu'un babyfoot et du nouveau mobilier ont été installés dans l'espace étudiant du campus de Vélizy.

En transformant ainsi les idées des étudiants en projets tangibles, l'université ne se limite pas à la transmission de savoirs, elle est un lieu de vie et d'épanouissement global au service de la réussite des étudiants.



Tournoi annuel de volley financé par la CVEC

Construction d'une école au Maroc : le projet humanitaire porteur de sens de trois étudiants

Dans le cadre de leur Master 2 en Management stratégique et changement (MSC) à l'ISM-IAE (Institut Supérieur de Management - IAE) de l'UVSQ, Lucie, Agash et Céline ont choisi de s'engager dans un projet humanitaire ambitieux : la construction d'une école maternelle dans le village de Tourcht, situé dans le Haut-Atlas marocain.



Lucie, Agash, Cécile (fondatrice de l'association AAA) et Céline

« Ensemble, nous avons voulu agir concrètement pour offrir aux enfants de cette région isolée un environnement d'apprentissage sain, adapté et épanouissant. Dans de nombreux villages du Haut-Atlas, l'accès à l'éducation reste limité : les infrastructures sont rares et les trajets jusqu'à l'école sont souvent longs et difficiles, décourageant de nombreuses familles. Conscients de ces réalités, nous avons décidé de contribuer, à notre échelle, à un changement durable.

Ce projet, fruit de plusieurs mois de travail, est né de notre volonté commune d'allier solidarité, apprentissage et engagement collectif. Il nous a permis de mobiliser nos compétences en gestion de projet, travail d'équipe, communication, coordination sur le terrain et résolution de problèmes, autant de savoir-faire que nous avons mis au service d'une cause qui nous tient à cœur.

Pour donner vie à cette initiative, nous avons lancé une cagnotte solidaire en soutien à notre association partenaire Action, Autonomie, Avenir (AAA). Grâce à la générosité des donateurs et à la contribution financière de l'ISM-IAE, nous avons pu réunir l'intégralité du financement nécessaire, soit 15 000€ pour mener le chantier de construction à son terme, comprenant : la coordination sur place qui a duré 8 mois, les matériaux de construction, le transport de ces matériaux y compris l'acheminement sur des terrains escarpés, parfois avec l'aide précieuse de mules et les

travaux de finition tels que la plomberie et l'électricité. Depuis septembre 2025, neuf enfants ont pu faire leur rentrée scolaire dans la nouvelle école ! Nous avons eu la chance de nous rendre sur place en octobre pour découvrir l'école terminée. Ce fût pour nous une grande fierté de voir le résultat concret d'un projet qui représentait un véritable défi à relever, lors de notre dernière année de Master.

Cette aventure humaine que nous avons vécue aux côtés des membres de l'association AAA reflète pleinement les valeurs qui nous ont animés pour aboutir à cette réalisation : la coopération, la solidarité, et la conviction que chaque geste, même modeste, peut contribuer à construire un avenir meilleur. »



Retrouvez leur aventure ici.



Agir aujourd'hui, bâtir demain

La Fondation UVSQ,
moteur de réussite pour un avenir durable

- ✔ Contribuez à la recherche scientifique de demain
- ✔ Accompagnez la jeunesse et les générations futures
- ✔ Construisez aux côtés de notre communauté universitaire

